

ACTION URGENTE

EXIGEZ QUE LE TERRAIN OÙ SE TROUVAIT LE VILLAGE DÉTRUIT NE SOIT PAS PLANTÉ D'ARBRES

Le village bédouin d'Al Araqib, dans le Néguev (sud d'Israël), a été détruit une nouvelle fois, après avoir subi huit démolitions en 2010. Le Fonds national juif (FNJ), une organisation semi-gouvernementale, a commencé à préparer la plantation d'une forêt sur les terres du village.

Des employés de l'Administration des territoires d'Israël (ILA) sont arrivés à Al Araqib le 31 janvier à 8 heures du matin, accompagnés d'au moins 25 policiers en tenue antiémeute et de membres de la Patrouille verte (sous la responsabilité de la Direction de la nature et des parcs). Au moyen de deux bulldozers, ils ont détruit plus de 20 logements de fortune que les résidents avaient reconstruits à la suite des dernières démolitions, qui ont eu lieu les 16 et 17 janvier.

Après les démolitions du 31 janvier, des ouvriers du FNJ – postés autour du village depuis environ deux semaines – ont commencé à creuser des canaux d'irrigation et à bâtir des terrasses afin de pouvoir ensuite planter de nombreux arbres sur les terres du village. Bien que l'injonction du tribunal empêchant le FNJ de boiser ces terrains soit échue depuis le 23 janvier, le juge a vivement recommandé à toutes les parties de ne pas procéder à des changements « irréversibles ». Malgré cela, le FNJ persiste dans son projet, avec le soutien visible des autorités israéliennes, qui n'ont pris aucune mesure pour engager une réelle concertation avec les Bédouins vivant à Al Araqib afin de leur permettre d'accéder à un logement convenable.

Les forces de sécurité israéliennes retiennent les habitants du village dans le cimetière, seule zone restée intacte. Les villageois tentent de s'abriter du vent et de la pluie ; les femmes et les enfants ont trouvé refuge dans une petite mosquée. Ils n'ont pas d'autre endroit où vivre et espèrent toujours rester sur leurs terres et reconstruire leurs logements.

Trois habitants et une des personnes qui les soutiennent – Haia Noach, directrice du Forum pour la coexistence dans le Néguev – ont comparu devant un tribunal le 1^{er} février. Ils étaient inculpés de résistance aux démolitions des 16 et 17 janvier. Quatre autres villageois devraient être inculpés prochainement. Lors des précédentes démolitions, au moins 10 personnes, dont cinq âgées de moins de 18 ans, ont été blessées après que la police a utilisé du gaz lacrymogène ainsi que des balles recouvertes de caoutchouc et à bout en mousse. Les habitants et les personnes qui les soutiennent ont parfois été visés directement, à faible distance.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en hébreu, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez un moratoire immédiat sur les opérations de boisement du FNJ, les expulsions et les démolitions dans la zone concernée, en attendant qu'il soit statué sur les revendications foncières en question et qu'une solution soit trouvée en réelle concertation avec les habitants, afin de garantir leur droit à un logement sûr et convenable et de leur permettre de conserver leurs moyens de subsistance traditionnels ;
- exhortez les autorités israéliennes à faire en sorte que les personnes concernées puissent rester dans leur village et reconstruire leurs logements en attendant que les tribunaux israéliens statuent sur leurs revendications foncières ;
- priez-les instamment de respecter le droit de la population bédouine à ses terres ancestrales et de prendre des mesures pour donner une existence officielle à Al Araqib et aux autres villages « non reconnus ».

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 15 MARS 2011 :

Directeur général de l'Administration des territoires d'Israël

Yaron Bibi
Israel Land Administration
6 Shamai Street, PO Box 2600
Jerusalem 94631, Israël
Fax : +972 2 620 8427
Courriel : natalil@mami.gov.il

Formule d'appel : *Dear Director-General, / Monsieur,*

Président du FNJ

Effie Stenzler
Keren Kayemet Yisrael Street
PO Box 7283, Jerusalem 91072, Israël
Fax : +972-2-6707500
Courriel : efis@kkl.org.il

Formule d'appel : *Dear Chairman, / Monsieur,*

Premier ministre

Benjamin Netanyahu
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street, PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion Jerusalem, Israël
Fax : + 972 2 566 4838
Courriel : pm_eng@pmo.gov.il

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 236/10. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE15/027/2010/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEMANDEZ QU'IL SOIT MIS FIN AU BOISEMENT D'UN VILLAGE DÉTRUIT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Al Araqib fait partie des quelque 40 villages palestiniens d'Israël non reconnus par les autorités israéliennes malgré le fait que leurs habitants soient des citoyens israéliens et qu'ils aient des droits sur leurs terres depuis longtemps. Les habitants de ces villages « non reconnus », situés pour la plupart dans le désert du Néguev, ne bénéficient pas de la sécurité d'occupation et n'ont pas accès à certains services, notamment à l'eau et à l'électricité.

Al Araqib a été démoli pour la première fois par les autorités le 27 juillet 2010 : les habitants ont été expulsés de force par plus de 1 000 policiers antiémeutes ; au moins 46 habitations et d'autres structures ont été détruites. Des milliers d'oliviers et d'autres arbres ont été déracinés, privant ainsi les villageois de leurs moyens de subsistance, et les biens de ces derniers ont été confisqués par la police. Les 4 et 10 août, des abris de fortune que les villageois avaient construits ont été démolis et enfouis par des bulldozers, à l'appui desquels étaient venus de nombreux policiers en tenue antiémeute. Le 17 août, pendant le Ramadan, les autorités ont démoli le village alors que les habitants jeûnaient. Le 12 septembre à l'aube, plusieurs dizaines de policiers sont revenus à Al Araqib avec des bulldozers et ont démoli des tentes et d'autres structures qui venaient d'être montées. Le 13 octobre, le village entier a été rasé une nouvelle fois et la directrice du Forum pour la coexistence dans le Néguev a été arrêtée et interdite d'accès à Al Araqib pendant 10 jours. Le 22 novembre, une trentaine de constructions ont été démolies, et quelque 1 600 oliviers situés à deux kilomètres du village et appartenant à des proches d'habitants d'Al Araqib ont été déracinés par les autorités israéliennes. Le 23 décembre, une trentaine de constructions de fortune ont de nouveau été démolies et les réservoirs d'eau des habitants ont été confisqués. Le village a été détruit le 16 janvier 2011, puis le lendemain, alors que les villageois avaient reconstruit des structures temporaires entre-temps. Des policiers ont tiré des balles en caoutchouc et utilisé du gaz lacrymogène contre les habitants et les personnes qui les soutenaient, en blessant au moins 10. Treize personnes ont été arrêtées pour avoir protesté contre les démolitions et tenté de reconstruire des logements.

Dans les observations finales qu'il a présentées en juillet 2010, le Comité des droits de l'homme des Nations unies a exprimé sa préoccupation face aux « allégations d'expulsions forcées de la population bédouine sur la base de la Loi de 1981 relative aux terrains publics (Expulsion des envahisseurs), modifiée en 2005 » et à ce qu'il décrivait comme une « prise en compte insuffisante » par les autorités israéliennes des besoins agricoles et autres besoins traditionnels de la population bédouine du Néguev et des difficultés que les Bédouins rencontrent pour accéder aux « structures de santé, à l'éducation, à l'eau et à l'électricité » en raison des politiques d'Israël. Il a appelé les autorités israéliennes à « respecter le droit de la population bédouine à ses terres ancestrales et à ses moyens de subsistance traditionnels fondés sur l'agriculture », ainsi qu'à « garantir l'accès de la population bédouine aux structures de santé, à l'éducation, à l'eau et à l'électricité, quel que soit le lieu où elle se trouve » en Israël. Le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale s'est également déclaré préoccupé par la réinstallation des habitants bédouins de villages « non reconnus » dans des villes par Israël et a demandé que leurs villages soient officiellement reconnus et qu'Israël accentue ses efforts pour consulter les villageois et tenter d'obtenir leur accord ou leur consentement préalablement à tout processus de réinstallation.

Bien qu'il semble qu'un plan gouvernemental ait été établi pour régulariser le statut de certains villages « non reconnus », les médias israéliens ont indiqué au début de l'année 2010 que le ministère de l'Intérieur, l'Administration des territoires d'Israël (ILA) et la police avaient décidé de tripler le nombre de démolitions de constructions bédouines dans le Néguev, et la nette augmentation du nombre de démolitions et d'ordonnances de démolition depuis 2010 correspond à ces informations. Le directeur du développement de l'ILA, Shlomo Zeiser, a déclaré le 16 janvier à des médias en langue hébreu : « Nous préparons le terrain pour la plantation [...] et nous nous efforçons de trouver une solution finale à ce qui se passe à Al Araqib. »

Outre les démolitions pratiquées à Al Araqib et dans d'autres localités palestiniennes d'Israël, les autorités israéliennes ont intensifié dans le courant de l'année 2010 la destruction d'habitations palestiniennes en Cisjordanie. Selon les chiffres fournis par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), plus de 430 structures palestiniennes – logements, abris pour animaux, constructions commerciales, citernes à eau – situées en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est, ont été détruites par les autorités israéliennes en 2010, ce qui représente une augmentation de 60 % par rapport à 2009. À la suite des démolitions en Cisjordanie, près de 600 Palestiniens – dont la moitié sont des enfants – se sont retrouvés sans abri et 14 000 personnes ont vu leurs logements ou des structures indispensables à leur subsistance partiellement détruits.

Action complémentaire sur l'AU 236/10, MDE 15/014/2011, 1^{er} février 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

